

Solutions fondées sur la Nature



Vue aérienne du secteur amont du Lac Vert renaturé © Olivier ZAGNI

Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (PLVG)

RESTAURATION D'UNE ZONE D'EXPANSION DE CRUES ET DE MOBILITÉ DU GAVE DE PAU

CONTEXTE ET ENJEUX

Ce projet se situe sur le site du Lac Vert en lit mineur du Gave de Pau, sur les communes de Geu et d'Agos-Vidalos, sur l'emplacement d'une ancienne gravière transformée en base de loisirs. D'environ 8 hectares, cette zone est constituée de plusieurs plans d'eau aménagés et de zones humides artificielles. Impactée par la crue de 2013, l'activité touristique sur le site n'a pas repris.

Du fait de sa position en bordure du Gave de Pau, ce secteur a été acquis pour contribuer à la régulation des crues. Ainsi, la ville de Lourdes, principal enjeu situé à 7 km en aval, et les communes riveraines, pourront bénéficier des effets d'atténuation de l'aléa inondation par la restauration du champ d'expansion de crues et de divagation du cours d'eau. Ce projet, lauréat de l'appel à projet de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de la Région Occitanie «Valorisons et restaurons nos zones inondables vise également à améliorer la fonctionnalité hydromorphologique du Gave de Pau et à favoriser la création d'habitats à fort enjeu écologiques.

CARTE D'IDENTITÉ

MILIEU(X) CONCERNÉ(S)

Milieu aquatique/humides continental

TYPE DE SfN

Préservation / Gestion

Restauration / Renaturation

Création



Niveau initial d'anthropisation

● Faible | ● Moyen | ● Fort

ÉCHELLE DU PROJET :

8,5 ha de lit majeur

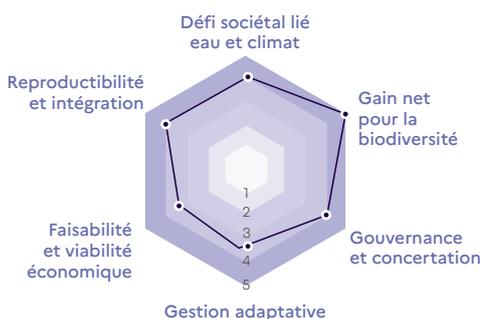
CALENDRIER : 2018-2023

COÛT DE L'OPÉRATION :

1 M€ HT

dont 0,5 M€ d'aides de l'Agence de l'Eau

Niveau d'adéquation* du projet aux critères SfN de l'UICN



* à partir d'une analyse de l'Agence de l'Eau

- Pour plus d'explications contacter l'AEAG -

DÉFIS SOCIÉTAUX



Atténuation et adaptation au changement climatique



Réduction des risques naturels



Contribution au bien-être et à la santé humaine



Démantèlement des aménagements de l'ancienne base de loisirs © Olivier ZAGNI

Avant travaux



Vue aérienne du site et localisation des différents travaux conduisant à la renaturation du site

Après travaux

OBJECTIFS

- Restaurer la mobilité et l'inondabilité des lits du Gave de Pau par l'acquisition foncière du site.
- Améliorer le fonctionnement hydraulique et écologique par la création de deux zones humides d'environ 1ha.
- Favoriser la création d'habitats à forts enjeux écologiques.
- Éviter le risque de capture du lac Sud par le Gave de Pau.
- Limiter les impacts sur le transport solide et les risques de dégradation des ouvrages de protection de la route et du bassin de décantation des eaux de ruissellement.
- Valoriser le site pour la pêche et l'observation naturaliste.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

- Acquisition foncière de 8,65 ha.
- Réalisation des travaux de renaturation
 - Démantèlement des installations de l'ancienne base de loisirs
 - Effacement de merlons, connexion entre les différents plans d'eau et confortement d'un déversoir afin d'améliorer l'inondabilité du site
 - Création de 2 zones humides et d'habitats favorables à la faune locales
 - Revégétalisation des abords des zones humides et des zones de travaux
- Installation de panneaux pédagogiques et réalisation d'un film promotionnel
- Gestion du site réhabilité, axée sur la préservation d'un site naturel et son ouverture au public
- Suivis écologique et hydromorphologique de la zone

ÉTAPES CLÉS

PHASE PRÉALABLE (ÉTUDES, FONCIER...)

PHASE TRAVAUX

2018 Étude de faisabilité

2019 Définition, dimensionnement des travaux

2020 Acquisition foncière

2020 Réalisation des travaux
2023



Une zone humide rapidement colonisée par la végétation hygrophyle



Comité technique sur le terrain



Une visite grand public sur le site

BÉNÉFICES ET APPORTS DU PROJET



BÉNÉFICES EAU ET CLIMAT

- **Protection contre les inondations** : réduction des risques sur les biens et les personnes à l'aval (Lourdes), amélioration de la capacité de régulation des crues du gave de Pau (diminution de l'aléa inondation sur les secteurs à enjeux) par la création d'une zone d'expansion des crues de 8,65 ha.
- **Hydromorphologie** : amélioration de la fonctionnalité hydromorphologique du Gave de Pau par la suppression et la reprise d'ouvrages semi-naturels de type « merlon » et « enrochements » de berge.



BÉNÉFICES BIODIVERSITÉ

- **Création d'habitats à forts enjeux écologiques** avec le fonctionnement des annexes fluviales et des zones humides associées au Gave.
- **Dynamique naturelle de reprise des végétaux** sur les zones humides avec l'apparition ou le développement d'espèces typiques : menthe aquatique, le plantain d'eau, la massette à larges feuilles...



AUTRES BÉNÉFICES

- **Revalorisation générale du site** par la suppression de l'ancienne base de loisirs et par la restauration d'un fonctionnement de type « zone humide » sur 1 ha en rive gauche du Gave, optimisant les échanges entre le lit mineur, lit majeur et nappe.
- **Ouverture au public et valorisation pédagogique** par la mise en place d'un observatoire, d'un cheminement pédagogique avec panneaux et des aménagements ponctuels pour la pêche de loisirs.



SUIVI DE PROJET

- ✓ Hydrologie : suivi des niveaux d'eau, bathymétrie
- ✓ Biodiversité : suivi écologiques (libellules, amphibiens, reptiles, mammifères aquatiques, flore...)



CHIFFRES CLÉS DU PROJET

8,5 ha
de zone d'expansion de
cruce réhabilitée

1 ha
de zone humide
recréé

1,2 km
de cheminements
pédagogiques

GOVERNANCE ADOPTÉE

Le PLVG est porteur de l'animation de plusieurs outils de gestion de l'eau sur son territoire : le contrat de rivière Gave de Pau amont 2016-2020, le programme d'actions de prévention contre les inondations (PAPI) 2015-2019, le programme pluriannuel de gestion des cours d'eau (PPG) 2015-2021, le DOCOB site «Gaves de Pau et de Cauterets». Ce projet s'inscrit dans l'ensemble de ces démarches dont les actions sont discutées, validées et suivies au sein de leurs comités de pilotage.

Pour mener à bien ce projet, le PLVG a mis en place une concertation large avec les parties prenantes. Le travail s'est fait en collaboration étroite avec la Fondation Préservation Patrimoine Pêche pour l'acquisition du foncier et la Fédération de pêche des Hautes-Pyrénées pour la valorisation du site auprès du public.

LEVIERS DE RÉUSSITE

- **Maitrise du foncier** nécessitant d'une part du temps d'animation et de négociation avec les parties prenantes et d'autre part un temps d'estimation de la valeur des biens.
- **Implication de l'équipe technique** pour animer l'ensemble du projet et celle des élus pour le portage politique, synonyme de temps conséquent de concertation avec les partenaires techniques et financiers du projet et les propriétaires de la base de loisirs.
- **Communication vers le grand public** au travers d'articles de presse, de reportages radio, de valorisation du projet via le site internet du PLVG et par un sentier équipé de panneaux pédagogiques sur le site.

RECOMMANDATION

Il est nécessaire de faire connaître localement ce type de projet par un travail de sensibilisation à la préservation de l'espace de bon fonctionnement du gave de Pau via tous types d'outils de communication ; mais aussi à une très large échelle, d'un point de vue technique, par le suivi et les enseignements tirés sur l'efficacité des aménagements vis-à-vis de l'évitement d'une capture brutale du lit du gave par les anciennes gravières.



Vue d'ensemble du site renaturé

POUR ALLER PLUS LOIN

<https://www.youtube.com/watch?v=ZLZoO0oqazs>

<https://www.plvg.fr/> - 05 62 42 64 98

AEAG - Unité territoriale de Pau : 05 59 80 77 90



FINANCEURS ET ASSOCIÉS

